

comprenait des membres du clergé, des ministres du gouvernement de Québec, des juges, des représentants des zouaves pontificaux, des étudiants en droit et des étudiants en médecine ainsi que des représentants de plusieurs communautés religieuses. Il y avait aussi un grand nombre de citoyens de divers partis politiques.

\*.\*

\*.\* **Le Bienheureux de La Salle.**—La cause de la canonisation du Bienheureux Jean-Baptiste de La Salle, le fondateur des Frères des Ecoles Chrétiennes, est entrée dans une nouvelle phase à Rome. La Sacrée Congrégation des Rites a publié un décret par lequel elle déclare la validité des divers procès apostoliques qui ont été faits dans les diocèses de Montréal, au Canada, et de Rodez et Pamiers, en France, au sujet des miracles qui ont été *présentés* pour cette canonisation. Notre Saint Père le Pape a approuvé ce décret.

On sait quels sont les immenses services que les disciples du bienheureux de La Salle rendent à la cause de l'éducation. Ils sont répandus dans le monde entier. Ils possèdent un grand nombre d'établissements au Canada et notamment à Montréal où leur mérite est hautement reconnu.

\*.\*

\*.\* **Election.**—Une élection pour l'Assemblée législative de Québec a eu lieu, le 19 octobre, dans le comté de Compton. Il s'agissait de remplacer M. John McKintosh, ci-devant ministre sans portefeuille, qui a été nommé dernièrement shérif du district de Saint-François. Deux candidats ont fait la lutte. Ce sont M. Charles McCleary, conservateur, et M. J. B. M. Saint-Laurent, libéral. Le candidat conservateur a été élu par une majorité de 688 voix. A la dernière élection la majorité de M. McKintosh, conservateur, avait été de 770 voix.

\*.\*

\*.\* **Mgr Satolli.**—Monseigneur François Satolli, le délégué apostolique aux Etats-Unis, a visité Montréal et Québec la semaine dernière. Il a été reçu dans les deux villes d'une manière vraiment cordiale et avec tous les égards dus à sa position. Les membres du clergé, qui ont suivi ses cours à Rome, lui ont surtout fait le plus sympathique accueil. Mgr Satolli a déclaré aux journalistes à qui il a accordé des audiences, que son voyage au Canada n'était pas *officiel* et que sa juridiction ne s'étend pas au delà des Etats-Unis.

Parlant de l'état du catholicisme aux Etats-Unis, il s'est exprimé de la manière suivante au sujet de l'*American Protestant Protective Association* :

—Cette association fondée sur les préjugés et le fanatisme ne peut avoir une bien longue existence. Elle est contraire à l'esprit des peuples et à la constitution des Etats-Unis. La campagne qu'elle a entreprise, loin d'avoir les effets que